

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1017>

# Loi ESR

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Bretagne - Pays de Loire - Actualités régionales -

Date de mise en ligne : mercredi 15 mai 2013

---

**Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés**

---

### **Le SNTRS s'adresse aux députés et sénateurs pour qu'ils votent contre le projet tel qu'il est proposé aux instances parlementaires.**

La région des pays de la Loire entre dans 8 pôles de compétitivité dont deux à vocation mondiale ainsi que dans 4 pôles interrégionaux. Cependant, le potentiel scientifique de la Région des Pays de la Loire reste plus que modeste, puisqu'elle ne consacre que 1% de son PIB aux dépenses de Recherche & Développement, un des taux les plus bas (France 2,1%). Par contre, elle est classée 5ème région pour les dépenses dans le cadre du crédit d'impôt recherche (92MEuros en 2008 représentant 2,2% du crédit impôt national). Le CIR est toujours en progression en Pays de la Loire comme d'ailleurs le chômage. Certes, celui-ci croit un peu moins vite que dans d'autres régions mais est-ce vraiment une « consolation » puisque cela est synonyme de développement de la précarité qui affecte particulièrement les jeunes ligériens.

A Nantes, l'Université compte plus de 1100 contractuels (sur un peu plus de 2600 permanents). A ceux-là il convient d'ajouter plus de 300 CDD, travaillant dans les laboratoires de recherche nantais payés par le CHU.

Fin 2012, le Centre National de la Recherche Scientifique -sur les régions Bretagne et Pays de la Loire salariait 376 CDD. En 2011, L'Institut national de santé et de recherche médicale (Inserm) sur la délégation régionale Grand Ouest a géré les salaires de 206 CDD. Il faudrait aussi recenser les CDD des grandes écoles et autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ainsi, nous estimons à plus de 1500 contractuels travaillant sur le site nantais. Les sites universitaires d'Angers ou du Mans connaissent la même situation.

La situation dramatique de jeunes scientifiques est illustrée par le cas d'une ingénieure qui était purement simplement remerciée après avoir travaillé 11 ans dans un laboratoire nantais de l'Inserm. La presse nationale et locale s'en sont fait l'écho et ont largement relayé la débâcle de l'emploi dans les laboratoires de recherche de la région. Encore dernièrement, une centaine de jeunes scientifiques en santé ont fait la une de « Ouest France » révélant leur avenir incertain dans le monde de la recherche. Si le taux de réussite des bacheliers dans notre région est supérieur à la moyenne nationale (+3,7%), le taux de poursuite en études supérieures est inférieur à la moyenne nationale (-3%). Mais en effet, quelles perspectives donner aux jeunes qui se lancent dans des études supérieures ?